



Association des Gens de la Soupe
Assemblée Générale du 14 février 2021 de 14h à 16h
à la Salle des Fêtes de Florac-Trois-Rivières

Compte- rendu détaillé



18 Janvier 2020 : C'était il y a déjà un an ... La traditionnelle AG
Courgette Quizz haut en couleurs et renouvellement du Conseil d'administration



Depuis septembre 2019 : on troque la soupe pour du vin avec le Domaine de Gabalie !

Les vendanges au Domaine, la création des saveurs avec l'assemblage ... Et la belle étiquette de la cuvée spéciale des 20 ans !



Et bien sûr, des « Zoom » pour nos réunions
Conseils d'administration, commissions, il a fallu nous organiser !



La déco sur les chapeaux de roue
Créativité, festività et motivation pour l'image de ce 20ème festival !



Juillet 2020 : création des badges !
Les bénévoles de la vie associative ont sorti **leurs plus beaux** tampons-potates pour les badges des **futurs** bénévoles et artistes



Décembre 2020 : Nouvelle visibilité pour la Soupe
Nouvelle banderole et encart dans la carte touristique 2021, la Soupe signe un partenariat avec l'Office du Tourisme Gorges Causses et Cévennes.



Fête de la soupe - 20è édition
Déambulations musicales, spectaculaires et gourmandes
23 - 24 octobre 2021
Florac - Trois - Rivières (48)
lesgensdelasoupe@gmail.com - @FestivaldeLasoupe



(Projet)

SOMMAIRE

- Les chiffres du festival : comparatif 2019-2020
- Rapport moral
- Rapport d'activité
- Partenariats
- Rapport financier
- Relevé de décisions
- Avis, interventions, questions

Membres présents (feuilles émargement en annexe)

30 personnes, dont les partenaires financier suivants: Roland Plantain (Mairie de Florac), Claudie Martin (Mairie de Florac), Guylène Pantel (Département de la Lozère).

Membres excusés

Partenaires financier : Sophie Pantel (Présidente du Conseil départemental), Alain Argilier (Entente Causses et Cévennes), Flore Therond (Mairie de Florac), Carole Delga (Région Occitanie), Henri Couderc (Communauté de Communes Gorges Causses Cévennes).

Presse : Chrystiane Deltroy (Lozère Nouvelle)

Les chiffres du festival : comparatif 2019-2020

• 2019 en quelques chiffres

- 97 adhérents
- 2600 bols vendus
- 17 compagnies différentes
- 11 associations et partenaires qui ont pris en charge des animations
- 10 associations partenaires ayant proposé un stand de grignote
- 27 personnes actives investies toute l'année pour l'organisation, dont 10 administrateurs et 18 participants aux journées déco
- 91 bénévoles investis pendant le festival
- 74 fûts de bière, 120 litres de vin chaud, 260 litres de vin ... Et une association ayant proposé un bar à vin
- un budget de 49 042,71€, avec 87% d'autofinancement

Du soleil, des festivaliers, des sourires, de la soupe partagée !

• 2020, une année bien commencée

- 1500 bols déjà créés (2500 prévus), pas de bols vendus
- une programmation « coup de coeur » spécial 20 ans
- les partenaires habituels + de nouveaux partenariats : l'UNESCO (fête de la soupe à Andorre), fête de la Soupe de la vallée de la Roya (06) à laquelle trois de nos adhérents ont participé
- une déco « spéciale 20 ans »
- des banderoles en partenariat avec l'OTSI de Florac aux entrées de ville
- la Fête de la Soupe mise en valeur sur les plans de la ville de Florac (partenariat OTSI Florac)
- une ébauche d'affiche et un slogan motivant
- une cuvée « spécial 20 ans » en partenariat avec le Domaine de Gabalie d'Ispagnac
- une bière aromatisée « légumes » en projet avec le brasseur de la Tarnonaise à St Laurent de Trèves
- un budget de 71570,50€ pour une vingtième digne de ce nom
- l'embauche d'une salariée en « secrétariat-coordination » à 20h/mois
- des partenaires financiers qui ont suivis malgré l'annulation du festival

Rapport moral 2020

A quoi peut ressembler le bilan moral de la 20ème édition de la fête de la soupe ? C'est plutôt le moral des troupes que l'on a envie d'interroger, tant l'énergie déployée il y a un an en amont de ce qui s'annonçait comme l'événement festif de l'année à Florac, s'est progressivement atténué pour vivre un flop, que même un épisode cévenol n'aurait pas aussi bien provoqué.

Pas de festival en 2020, quid de 2021 ?

Bref, si la fête n'est plus, la soupe garde son pouvoir de réchauffer nos cœurs. Nous tâchons de le faire vivre dans les journées déco, dans les différentes commissions qui se réunissent autant que ce peut, et partout où c'est possible. Beaucoup de travail a déjà été produit dans la préparation des 20 ans du festival. Remercions les personnes qui ont œuvré pour que sa réalisation puisse voir le jour. Le conseil d'administration s'est régulièrement réuni tout au long de l'année, avec l'appui de Kelly, salariée depuis mars 2020 sur une base de 20 heures par mois pour gérer les tâches administratives et tenir le rôle de coordinatrice. Souhaitons aussi que l'horizon s'éclaircisse.

Alors que dire du bilan moral ? Pas grand-chose de plus sinon que le moral des troupes, aussi renouvelées soient-elles, reprenne du mordant et de l'envie de vivre et faire la fête lorsque l'on a 20 ans.

Rapport d'activités 2020

Le 25 janvier 2020 se tenait la traditionnelle Assemblée Générale des Gens de la Soupe pour faire le bilan 2019 et commencer la récolte des ingrédients pour la vingtième année du festival. 20 ans déjà ! Une belle équipe, de nouvelles forces vives, des idées de folies, des envies de fêter ça comme il se doit avec déjà cette idée d'une programmation « coup de coeur », d'une déco « spéciale ». Alors ça se met vite en route, réunion du nouveau Conseil d'Administration, toujours en collégiale, une salariée entre à bord, choix des référents par commissions, orientations, points sur les idées récoltées et hop les commissions se mettent vite en route. La suite, on la connaît tous. L'arrivée du covid a ralenti la locomotive mais on a tous voulu y croire et on a continué à créer, à rêver, en témoigne le slogan choisi « On est chou patate ! ». Puis on s'est moins réuni, plus réuni du tout, les réunions zoom se sont multipliées jusqu'au couperet final en septembre : pas de festival cette année. Puisque masque, gel hydro-alcoolique, sens de file et distance de sécurité ne riment pas vraiment avec convivialité et partage, valeurs essentielles des Gens de la Soupe. Et de manière évidente surtout : santé et sécurité pour tous avant tout en attendant le retour des gestes charnières.

Pour la suite le rapport d'activité est présenté par commission.

Pour rappel, les Gens de la Soupe ont un Conseil d'administration qui fonctionne en collégiale. Nous sommes donc tous co-président en terme de responsabilité, de choix d'orientation du festival et de prise de décision. Le CA est décisionnaire mais le gros du travail s'effectue au sein des 7 commissions thématiques (Finance, Vie associative, Communication, Programmation-animations, Soupe-concours de soupe, Buvette-grignote, Décoration), dont le référent est un membre du CA. L'organisation des réunions de CA (ordre du jour, compte-rendu, suivi pour CA prochain) est gérée par l'ensemble des membres du CA à tour de rôle ou par la salariée.

3 fonctions obligatoires d'une association :

1- La commission Finance

Fonctionnement et activités

La commission est chargée d'appuyer et d'orienter la salariée sur les questions administratives, l'élaboration et le suivi du budget et des questions financières (recherches de subventions, comptabilité, ...). Elle a aussi pour rôle de cadrer les dépenses et de responsabiliser les référents des commissions. Il y a un rôle de représentation si besoin d'aller voir les financeurs.

Cette année, la commission finances a été conduite par 2 administrateurs. La charge de travail est importante, notamment pour la préparation des dossiers de subvention en fin et début d'année, et la clôture du bilan financier après le festival. Le soutien de la salariée à été plus que bienvenue, même sans festival.

Pour l'année 2020

(Le résultat financier de l'année est présenté dans le bilan financier spécifique.)

- Pas de festival, pas de bol vendu, pas de buvette, pas de grignote, pas de cotisations commerçants : pas de recettes directes de nos activités mais heureusement des subventions publiques maintenues.
- Près de 12 000 euros qui ont été engagés et investis dans la préparation des festivités (création des bols, embauche, communication, ...)
- Notre salariée Debuf Kelly (membre active au sein de l'association depuis 5ans) a été embauchée en CDI au 1er mars 2020 avec un contrat mensuel de 20 heures pour toutes les parties suivantes : administratif, archivage, secrétariat et coordination inter-commissions. Elle a été mise en chômage partielle sur les mois de novembre et décembre.

Cette année particulière se termine comptablement positivement uniquement grâce au soutien financier de nos partenaires institutionnels de longue date. D'autant que, pour la vingtième, nous avons fait des demandes de subventions un peu plus élevées afin de permettre une programmation et une décoration encore plus qualitatives et surtout permettre l'embauche de notre salariée.

Cette année, nous avons été aidés par la commune de Florac-Trois-Rivières (4000€), la Communauté de communes Gorges Causses Cévennes (1000€), le Département de la Lozère (2000€), les conseillers départementaux Guylène Pantel et Denis Bertrand dans le cadre du PED (600€), la Région Occitanie (2300€). Nous les remercions ici vivement pour leur soutien à la culture et la survie des activités de l'association !

2- La commission vie associative

Fonctionnement et activités

Cette commission est chargée de la relation avec les adhérents et les bénévoles de l'association en veillant également au bien-être à l'intérieur du CA (organisation de temps informel entre autres). En amont du festival et pendant le festival, la commission coordonne particulièrement les bénévoles du festival : lien entre besoins en bénévoles et inscriptions (appel à bénévoles), planning, organisation et gestion de l'accueil des bénévoles pendant le festival.

Pour rappel, la commission vie associative est plutôt mobilisée les mois avant et pendant le festival, notamment avec :

- création de badges bénévoles,
- recrutement et coordination des bénévoles,
- gestion du catering pendant le festival ...

Pendant l'année, nous nous assurons également que la communication circule bien entre le conseil d'administration et les adhérents via la feuille de chou (lettre d'info électronique), et le lien avec les événements autour de chez nous (soupe ambulante au Marveloz pop festival par exemple !).

Pour l'année 2020

- 6 membres bénévoles, dont 2 nouveaux !
- Création d'une fiche recette VIE ASSOCIATIVE qui récapitule les missions de notre commission
- La commission s'est réunie trois fois : en mars (post AG, fiche recette, feuille de chou), en juin (feuille de chou) et pendant l'été (création badges bénévoles partie 1)
- 2 feuilles de chou ont été envoyées aux adhérents et partenaires : rédigées par la commission vie asso, mises en page et envoyées par le commission communication.

Pour cette année 2021, nous prévoyons :

- de nouvelles feuilles de chou pour garder du lien avec les « soupeux et soupeuses » que nous n'aurons pas vu depuis 1 an pour certains et certaines !
- Continuer/améliorer nos supers badges
- Et bien sûr, chouchouter nos futurs bénévoles festival !

Si ça vous botte de nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter on vous expliquera tout !

3- La fonction de représentation de l'association est assurée par l'ensemble des membres du CA.

Les autres commissions de l'association

La commission Soupe

Fonctionnement et activités

Cette commission s'occupe de proposer et coordonner des actions qui favorisent la "présence" de la soupe sur le festival. Selon les années, ces actions ont été diverses : la grande soupe des gens et son épluchage collectif, la soupe chez l'habitant, la soupe des restaurateurs, la soupe des 4 jeudis (partage d'une soupe et communication autour du festival au marché de Florac les quatre jeudi avant le festival), cuisine collective...
Le référent de cette commission est aussi l'interlocuteur privilégié avec le Potier qui fabrique les bols de la Soupe, en faisant l'intermédiaire avec le CA.

Pour l'année 2020

- La commission Soupe n'a pas pu se réunir au vu des conditions sanitaires
- MAIS : de nombreux échanges avec notre super potier local (1500 bols ont été produits sur les 2500 prévus)

La sous-commission concours de soupe

Fonctionnement et activités

En amont du concours, il s'agit d'élaborer le règlement du concours et les modalités, collecter les lots, organiser le jury, prévoir l'animation. Pendant le concours, il faut installer le lieu du concours, enregistrer les inscriptions et installer les candidats, s'assurer du respect du règlement, coordonner le jury, ...

Pour l'année 2020

- plein d'idées avaient été évoquées mais la commission n'a pas eu le temps de se réunir au vu des circonstances...

Les bols : ce n'est pas une commission en soit, mais une activité primordiale du festival ! Le bénéfice sur la vente des bols représente 50% des recettes du festival !

Cette année, c'est Anthony Lagarde, potier sur Bédouès qui a commencé la confection des bols de la soupe avec 1500 bols édition « 2020 » qui ont été créés sur les 2500 commandés à l'origine. Au vu des circonstances, la production a été stoppée et reprendra dès que nous aurons plus de visibilité. poteriedusens@gmail.com

La commission Programmation-animations

Fonctionnement et activités

Elle gère toute l'activité autour de la programmation artistique et des animations assurées par les associations partenaires : choix des spectacles, relation avec des intervenants, relation avec les associations partenaires qui proposent des animations, élaboration du programme, gestion administrative des prestations, gestion logistique des artistes (hébergements, catering, ...).

La commission est coordonnée en étroite collaboration avec la personne responsable de la régie générale du festival, mission pour laquelle elle reçoit une rémunération : logistique (plans, matériel, installation, électricité, relation avec les services de la mairie et autorités de sécurité, coordination montage et démontage), coordination des équipes techniques intervenant pendant le festival (techniciens sons et lumières).

Pour l'année 2020

- 10 membres actifs
- une programmation « coup de cœur » pour les 20 ans du Festival reportée en 2021
- 4 fanfares pour 9 représentations
- 6 spectacles pour 9 représentations dont un spectacle pour enfants co-financé en partenariat avec la bibliothèque de Florac Roger Cibien et un spectacle en partenariat avec la Genette Verte (financé par la Genette) + 2 représentations de stage Hip-hop qui aurait du avoir lieu à la Genette la semaine précédent le festival
- 4 concerts + 1 DJ du haut de sa caravane

La commission Décoration

Fonctionnement et activités

Elle gère toute l'activité qui permet de générer la déco du festival. Chaque année, tout en réutilisant ce qui a été produit les années précédentes, nous essayons de renouveler, innover... La commission décide des nouveaux projets de l'année et organise leur mise en oeuvre, notamment au travers de l'organisation de "journées déco" qui se déroulent au local place Paul Comte (journée ouverte à tous ceux qui veulent mettre la main dans la peinture, visser, découper, dessiner...)

Pour l'année 2020

- Sept journées déco étaient prévues.
- Le thème de la lumière a été lancé ! Quelques lampadaires ont eu le temps d'être créés.
- Des casseroles peintes ont également été installées chez nos commerçants partenaires et dans les bars locaux pour récolter les coups de cœur artistiques du public
- L'intervention de l'artiste locale Amélie du Cabinet de Bricologie (création de luminaire à base de récupération) était prévue au printemps et se trouve reportée pour le moment. Les idées ne manquent pas.
- La troupe était au rendez-vous avec de nouvelles frimousses motivées.

Nous avons décidé de ne pas retaper les structures en papier mâché tant que nous n'avons pas de lieu pérenne pour leur stockage dans de bonnes conditions (stockées actuellement provisoirement dans le local à sel, vers la carrière du Mazel).

La commission communication

Fonctionnement et activités

Cette commission gère la communication sur le Festival : site internet, réseaux sociaux, presse, ainsi que les relations avec le graphiste pour l'affiche du festival.

Cette année, elle a été gérée par 4 personnes, diversement investies.

Pour l'année 2020

- Deux réunions, 4 membres actifs
- Trois articles pour le journal Midi Libre, un pour la Lozère Nouvelle et un pour Radio Bartas
- Un nouveau projet a été lancé avec le média visuel lozérien Télédraille : réaliser un reportage sur la vingtième édition du Festival de la Soupe, depuis les coulisses de la création, au week-end d'octobre.
- Nouveau partenariat avec l'Office du Tourisme Gorges Causses Cévennes : impression de bâches à installer aux entrées de la ville, et création d'un encart sur la carte touristique 2021.
- Mise en page des 2 feuilles de chou en collaboration avec la vie associative
- De nombreuses photos ont été prises pendant l'année
- Publications facebook : 2617 abonnés, page très suivie à chaque publication
- deux matinales à Radios Bartas en direct + annonces, radio France bleu Gard Lozère, Radio Interval
- Relais sur d'autres sites internet : Office tourisme, Escapade LR, routard.com, cevennes-gorges-du-tarn.com, infoconcert.com, petitfute.com, culture.lozere.fr, tourisme-occitanie.com, teledraille.org
- une ébauche d'affiche

La commission Buvette - grignote

Fonctionnement et activités

Cette commission s'occupe d'organiser la buvette du festival, qui est une des principales entrées d'argent (avec les bols !) : commandes en amont, organisation matérielle, coordination pendant tout le festival...

La grignote, quant à elle, est assurée par des associations partenaires locales (Associations de parents d'élèves, clubs sportifs...) qui proposent un stand de grignote, et en échange partagent 20% de leur bénéfice avec les Gens de la soupe.

Pour l'année 2020

Buvette

- une cuvée vin spéciale « 20 ans » en collaboration avec le Domaine de Gabalie à Ispagnac. Les Gens de la Soupe ont participé à une journée de vendanges et une soirée pour le choix de l'assemblage. L'étiquette a été réalisée par Salomé Brun-Guerin, jeune artiste locale. 800 bouteilles ont ainsi été produites au domaine et sont disponibles à la vente au magasin de producteur de Florac (Chez les payans) et au caveau à Ispagnac, à défaut d'être vendu au Festival.
- Une bière aromatisée aux « légumes » devait également voir le jour pour la vingtième en collaboration avec le brasseur de la Tarnonaise à Saint Laurent de Trèves.

Grignotes

- La plupart des associations habituelles souhaitaient réitérer l'aventure. Arrivée d'un nouveau partenaire associatif dans la « team grignote » : l'association « Esprit des bois »

Le CA et la salariée

Le Conseil d'Administration des Gens de la Soupe s'est réuni 6 fois dont 3 fois en distanciel (visio et téléphone). Il a été présent au forum des associations et au marché de Florac la semaine ou devait avoir lieu le festival pour présenter la cuvée 2020, le bol et discuter Soupe.

La salariée a pris ses marques malgré le contexte et l'annulation du festival : prise en main des dossiers administratifs, gestion des demandes de subvention, comptabilité, secrétariat (gestion de la boîte mail et téléphone). Kelly a pu actualiser les outils collaboratifs en ligne (wiki, googlesheet « tableau inter-commisoupe », listing de contact...). Un gros travail d'archivage a été commencé avec la mise en place d'un disque dur « Gens de la Soupe » et la récolte de photos et des documents auprès des différents membres actifs de l'association. Aussi, un « Livret du nouvel arrivant » est en train de se mettre en place avec toutes les informations nécessaires à un nouveau membre au sein du Conseil d'Administration : historique, fiche contacts, lien et utilisation des outils collaboratifs, questions courantes, où trouver telles infos ou tels matériels, etc. De nouvelles affichettes ont également vu le jour. Kelly a par ailleurs tenu son rôle de coordinatrice inter-commissions : rappel des réunions, compte-rendus, passation d'informations aux référents des commissions, organisation de la logistique « covid » avec les outils à distance, etc.

Des nouveaux partenariats et échanges de bons procédés autour de la soupe ont aussi émergé cette année (voir paragraphe suivants).

Partenariats « habituels »

Associations locales

- Foyer Ruraux Florac, Petits Cailloux et Langlade Brenoux
- Radio Bartas
- Ballet Bros
- Hardi les arts
- Bibliothèque Roger Cibien
- Télédraille
- Genette Verte
- REEL 48
- Formicables
- Rudeboy Crew
- Supagro Florac
- Florando

Partenaires financiers

- Mairie de Florac
- Communauté de communes Gorges Causses Cévennes
- Département Lozère

- Région Occitanie
- Commerçants de Florac

Partenaires techniques et communication

- Office du Tourisme Florac
- Mairie de Florac
- Radio Bartas
- Midi Libre
- Télédraille
- Lozère nouvelle ?

Partenariats et échanges autour de la Soupe : nouveautés 2020

Outre nos partenaires financiers, association des commerçants et autres associations locales habituelles, d'autres partenariats ont émergé cette année, parfois au-delà des frontières Lozérienne...

Échange inter-UNESCO, inter-Soupe

Un partenariat inter-UNESCO entre la Lozère et la région d'Andorre étant mis en place depuis juin 2019, nous avons été contacté par Anne Claire Turpin et Alain Argilier de l'Entente interdépartementale Causses et Cévennes de Florac et les organisateurs de la fête de la Soupe Andorran, pour un échange de bénévoles et d'animations. Nous étions plus que motivés pour cet échange ! Il était donc prévu pour le festival 2020 l'arrivée d'un groupe d'Andorre avec camion réfrigéré pour une distribution de soupe entre 300 et 600 portions, permettant de valoriser ce partenariat. Les Gens de la Soupe étaient à leur tour conviés pour un échange de même type en janvier pour la fête de la Soupe à Andorre

contact : communication@causses-et-cevennes.fr

Inter-Soupe avec la Roya

Un échange entre les organisateurs de la jeune fête de la soupe de la vallée de la Roya, chaque premier samedi de février, a commencé avec notre association à l'occasion du festival de la Soupe 2019, où deux représentants sont venus participer et observer le fonctionnement du festival, dans l'objectif de faire évoluer le leur. L'envie est très vite venue de créer des échanges entre nos deux festivals, c'est ainsi que trois adhérents des Gens de la soupe ont fait le déplacement à Breil-sur-Roya en février, profitant de la fête et de cette occasion pour témoigner de notre expérience de presque 20 ans de fête de la soupe !

Ces jumelages sont intéressants pour partager nos expériences et renouveler nos idées. Que serait devenu le festival de la soupe sans les échanges, au début de son existence, avec Lille et la Belgique ? Ce sont des moments riches d'inspiration et de cohésion pour les bénévoles. Nous espérons que les échanges reprendront en 2021.



Gestion éco-responsable de nos événements

Nous avons été contactés par l'équipe du festival Détour du Monde à Chanac pour entamer une réflexion commune autour de la gestion éco-responsable de nos événements : toilettes sèches, déchets, eau, transport... Ces thématiques sont chères aux Gens de la Soupe qui usent chaque année de nouveaux tours pour faire son maximum et sensibiliser le public sur ces différents aspects. Le rendez-vous de la première réunion était fixé fin mars 2020. Mais vous imaginez bien la suite...

On espère pouvoir se retrouver bientôt pour échanger là-dessus.

Contact : detoursdumonde@gmail.com

Échanges avec des étudiants de Bordeaux

Un groupe d'étudiants du master « Ingénierie de projets culturels et interculturels » à Bordeaux nous a contacté en novembre dans le cadre de leur formation pour un module d'observation sur la fête gastronomique populaire « La fête de la Morue », qui se déroule dans la ville de Bègles, au sud de Bordeaux.

Le service culturel de la ville faisant face à diverses problématiques (hors Covid) qui menacent l'événement obligent à le repenser, autant dans sa forme que dans son fond.

Dans cette perspective, ils ont contacté les organisateurs de manifestations similaires, afin de les questionner sur leurs expériences et les démarches mises en place pour continuer de maintenir et réinventer leurs événements, éventuellement confronter les problèmes rencontrés et ainsi essayer d'apporter des solutions au service culturel de la ville de Bègles. C'est dans ce contexte et après plusieurs échanges par mail qu'a eu lieu une visio-conférence de 3h00 sur le sujet. Leur compte rendu nous sera envoyé en mars.

Contact : elisa.ingargiola@gmail.com

Echange avec les Alpilles pour mise en place d'une fête de la Soupe

Fabienne Kraemer conseillère municipale à la Transition écologique de Fontvieille dans les Alpilles et soupeuse régulière de la fête de la Soupe de Florac nous a contacté en décembre pour avoir des conseils sur la mise en place d'un festival de la soupe : comment s'y prendre, comment démarrer, quels partenaires, quels financements... ? Plusieurs échanges par mails puis une visio-conférence de 2h00 s'en est suivie en janvier dernier. Nous serons évidemment des invités de choix !

Contact : flaugak@gmail.com

Compte de résultat 2020 ASSOCIATION « GENS DE LA SOUPE » - 01 Février 2020

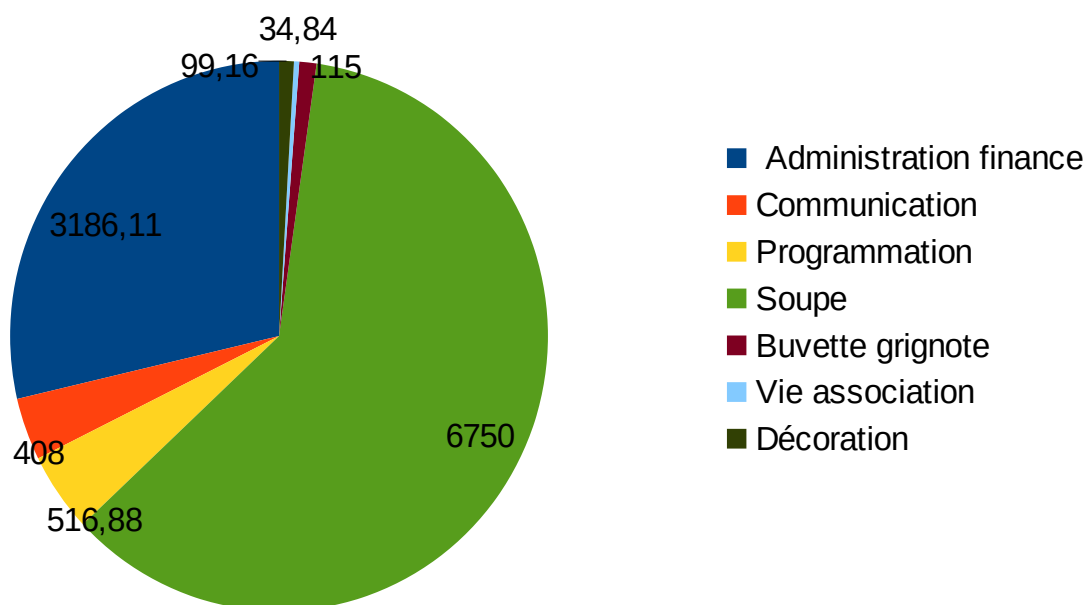
CHARGES		Réalisé 20	PRODUITS		Réalisé 20
60 ACHATS		7 529,45 €	70 PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		- €
Achat d'études et de prestations de Servi	408,00 €		Ventes de produits finis,marchandises		- €
<i>Communication</i>	408,00 €		<i>Vente buvette AG</i>	170,50 €	
<i>Décoration et maquillage</i>	0,00 €		<i>Vente buvette festival</i>	- €	
<i>Hébergements artistes</i>	0,00 €		<i>Vente bols</i>	- €	
<i>Autres</i>					
Fournitures non stockables (eau, énergie)	0,00 €		Partenariats associatifs	0,00 €	
Fournitures d'entretien et petit équipemen	157,29 €				
<i>Admin finance</i>	157,29 €				
<i>Vie asso</i>	0,00 €				
<i>Décoration</i>	0,00 €				
<i>Concours de soupe</i>	0,00 €				
<i>Soupe</i>	0,00 €				
<i>Programmation</i>					
<i>Animation</i>	0,00 €				
Autres fournitures	6 964,16 €		Cotisation commerçants		
<i>Admin finance</i>					
<i>Vie asso</i>					
<i>Décoration</i>	99,16 €				
<i>Concours soupe</i>					
<i>Soupe</i>	6 750,00 €				
<i>Buvette</i>	115,00 €				
<i>Programmation</i>					
<i>Catering bénévoles et artistes</i>					
61 SERVICES EXTERIEURS	704,10 €		74 SUBVENTIONS		11 200,00 €
Intervenants Extérieurs programmation ar	516,88 €		742 Région	4 000,00 €	
<i>prog ag</i>	0,00 €		743 Département	2 000,00 €	
<i>prog festival</i>	0,00 €		Dotation Conseillers Départementaux	700,00 €	
<i>Régie technique</i>	516,88 €		744 Commune(s)	3 500,00 €	
Locations			746 Intercommunalité	1 000,00 €	
Assurance	187,22 €		748 Subventions autres entités(Député)		
62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS	75,54 €		75 PRODUITS DE GESTION		225,00 €
Mission réception	34,84 €		Dont Cotisations	225,00 €	
Frais Postaux et Télécommunications	0,00 €				
Services Bancaires, Autres	40,70 €		76 PRODUITS FINANCIERS		
Affiliation FOL + adhésion asso					
63 IMPOTS ET TAXES	0,00 €				
64 CHARGES DE PERSONNEL	2 800,90 €		77 PRODUITS EXCEPTIONNELS		320,00 €
Rémunération des Personnels	2 500,00 €		Chômage partiel (mesure covid)	320,00 €	
Charges Sociales	300,90 €				
65 AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	0,00 €		78 REPRISE D'AMORTISSEMENT		
66 CHARGES FINANCIERES	0,00 €		79 TRANSFERT DE CHARGES		
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00 €				
Sacem AG					
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENT	0,00 €				
TOTAL DES CHARGES	11 109,99 €		TOTAL DES PRODUITS		11 745,00 €
120 RESULTAT NET DE L'EXERCICE EXCEDENTAIRE	635,01 €		129 RESULTAT NET DE L'EXERCICE DEFICITAIRE		
TOTAL GENERAL	11 745,00 €		TOTAL GENERAL		11 745,00 €
86 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	3 000,00 €		87 CONTREPARTIE CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		3 000,00 €
Mise à Disposition Gratuite de Personnel	3 000,00 €		Contrepartie mise à Disposition de Personnel	3 000,00 €	
TOTAL	14 745,00 €		TOTAL		14 745,00 €

Rapport Financier 2020

Commentaires

Répartition des dépenses par commissions

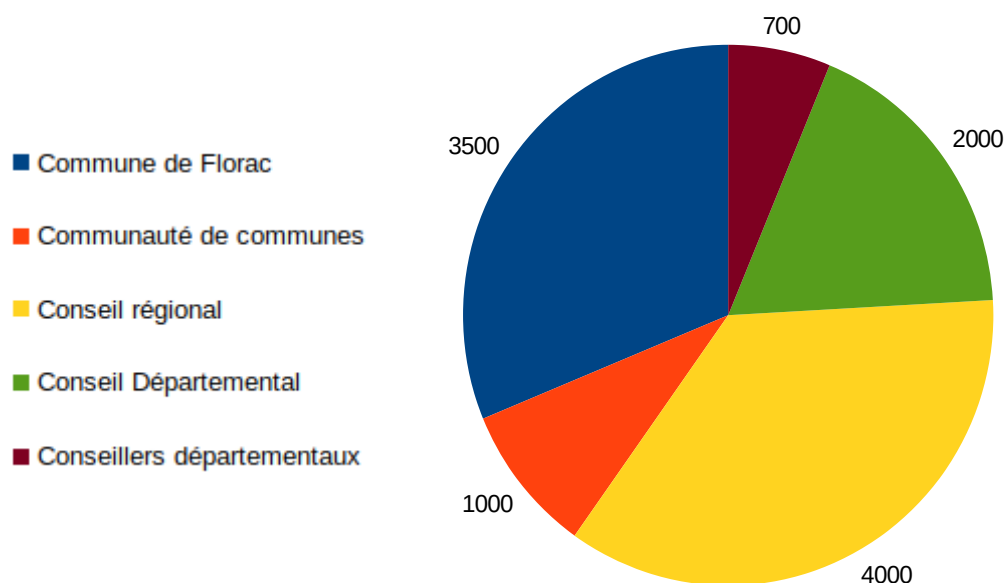
L'essentiel des dépenses se situe dans la commission soupe avec l'achat des 1500 bols (6750€) ainsi que la commission finance (3186,11€) avec le poste de la nouvelle salariée (2500€) et les frais courant (frais bancaires, assurance, fournitures). S'ajoute à cela les 20h de régie générale qui ont déjà étaient réalisées avec 516,88€, un peu de communication (408€) (création de l'affiche, hébergement du site internet) et des petites dépenses de matériels pour la commission décoration (99,16€).



Répartitions des subventions

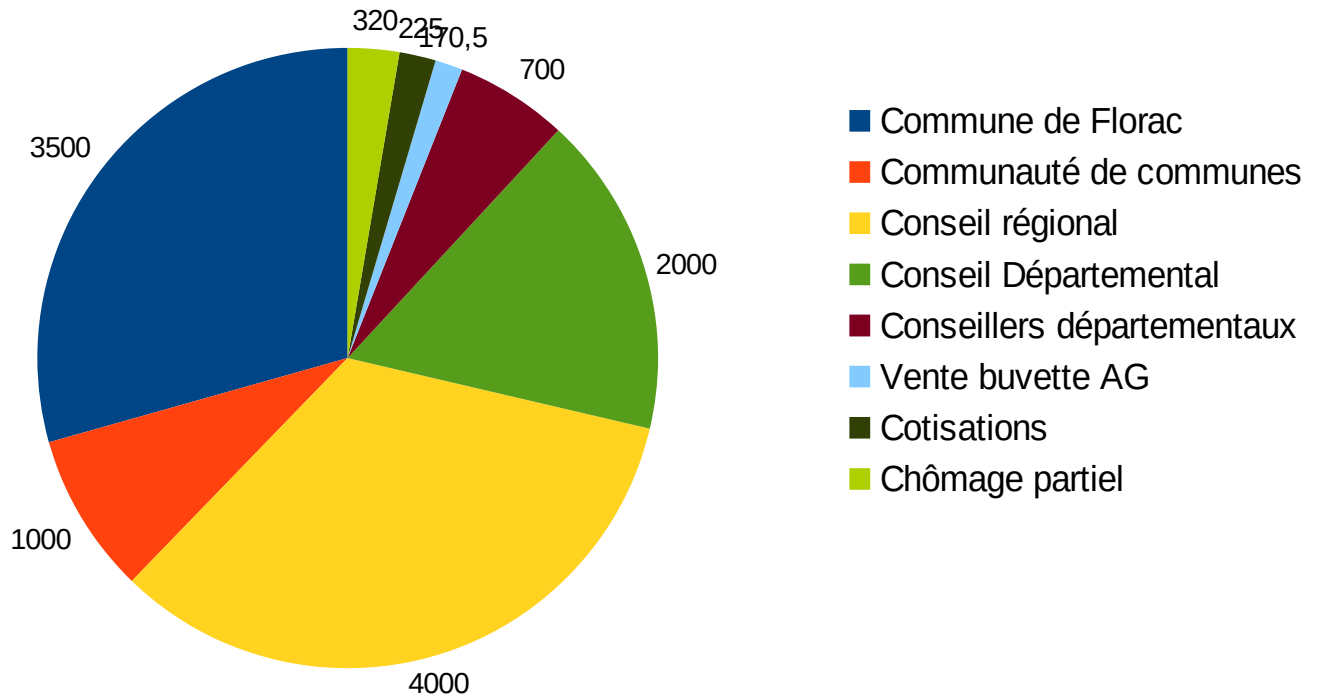
Les subventions représentent cette année la quasi totalité des recettes.

Cette année, nous avons été aidés par la commune de Florac-Trois-Rivières (4000€), la Communauté de communes Gorges Causse Cévennes (1000€), le Département de la Lozère (2000€), les conseillers départementaux Guylène Pantel et Denis Bertrand dans le cadre du PED (700€), la Région Occitanie (2300€).



Répartition des recettes

S'ajoute au subvention les recette de la buvette de la dernière Assemblée générale en janvier 2020 ainsi que les adhésions et le remboursement de 160€/mois pour la mise en chômage partiel en novembre et décembre.



PREVISIONNEL 2021 - ASSOCIATION « GENS DE LA SOUPE »

CHARGES		PRODUITS	
60 ACHATS	23 850,00 €	70 PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	55 470,50 €
Achat d'études et de prestations de Services	3 500,00 €	Ventes de produits finis, marchandises	50 370,50 €
<i>Communication</i>	2 000,00 €	<i>Vente buvette</i>	25 000,00 €
<i>Décoration et maquillage</i>	400,00 €	<i>Vente bols</i>	25 200,00 €
<i>Programmation – hébergements artistes</i>	1 000,00 €	<i>Vente AG</i>	170,50 €
<i>Autres</i>	100,00 €	Partenariats associatifs	2 300,00 €
Fournitures d'entretien et petit équipement	1 400,00 €	Cotisation commerçants	2 800,00 €
<i>Administration finance</i>	250,00 €		
<i>Vie association</i>	100,00 €		
<i>Décoration</i>	500,00 €		
<i>Concours de soupe</i>	50,00 €		
<i>Soupe</i>	50,00 €		
<i>Programmation</i>	50,00 €		
<i>Animation</i>	400,00 €		
Autres fournitures	18 950,00 €		
<i>Administration finance</i>	0,00 €	74 SUBVENTIONS	12 600,00 €
<i>Vie association</i>	800,00 €	742 Région	4 000,00 €
<i>Décoration</i>	100,00 €	743 Département	3 000,00 €
<i>Concours de soupe</i>	350,00 €	Conseiller départementale	600,00 €
<i>Soupe</i>	5 850,00 €	744 Commune(s)	4 000,00 €
<i>Soupe des gens</i>	150,00 €		
<i>Programmation</i>	400,00 €	746 Intercommunalité	1 000,00 €
<i>Buvette</i>	9 500,00 €		
<i>Catering bénévoles et artistes</i>	1 800,00 €		
61 SERVICES EXTERIEURS	35 095,50 €	75 PRODUITS DE GESTION	500,00 €
Intervenants Extérieurs programmation artistique	30 025,50 €	Dont Cotisations	500,00 €
Intervenants médias	2 500,00 €		
Intervenants déco	2 000,00 €		
Locations	450,00 €		
Assurance	120,00 €		
62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS	850,00 €	76 PRODUITS FINANCIERS	
Mission réception	500,00 €		
Frais Postaux et Télécommunications	50,00 €		
Services Bancaires, Autres	50,00 €		
Affiliation FOL + adhésion asso	250,00 €		
63 IMPOTS ET TAXES		77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	
64 CHARGES DE PERSONNEL	6 975,00 €		
Rémunération régie générale et technique	2 850,00 €		
Rémunération personnel administratif	4 125,00 €		
65 AUTRES CHARGE		78 REPRISE D'AMORTISSEMENT	
66 CHARGES FINANCIERES		79 TRANSFERT DE CHARGES	
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 800,00 €		
Sacem	1 800,00 €		
TOTAL DES CHARGES	68 570,50 €	TOTAL DES PRODUITS	68 570,50 €
120 RESULTAT EXERCICE EXCEDENTAIRE	0,00 €	129 RESULTAT EXERCICE DEFICITAIRE	- €
TOTAL GENERAL	68 570,50 €	TOTAL GENERAL	68 570,50 €
86 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	3 000,00 €	87 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	3 000,00 €
Mise à Disposition Gratuite de Personnel	3 000,00 €	Contrepartie mise à Disposition de Personnel	3 000,00 €
TOTAL	71 570,50 €	TOTAL	71 570,50 €

Renouvellement du Conseil d'administration

Membres sortants : Marc LEJEUNE (Concours Soupe), Thibaut MEAN (Décoration), Maëlle BINNOT (Communication)

Entrants :

- Iris BUMB, bénévoles depuis 4 ans dans le CA élargi, co-référente buvette. Envies : Commission PROG, BUVETTE, peut-être COM.
- Elodie PIEMONTE, membre de la commission programmation l'année dernière.
- Olivia KUNITANI, habitante de Cocurès. Envies : Décoration
- Lucille NORRY, depuis 1 an sur Florac, travaille à l'Office du Tourisme du Mont-Lozère. Envies : Commissions Communication et soupe

Nouveau CA (9 membres) : François KONIECZNY, Lucile GACHET, Laurence DUGUET, Victoria GAVILLET, Christel FRATTO, Iris BUMB, Olivia KUNITANI, Elodie PIEMONTE, Lucille NORRY.

Relevé de décisions

Les rapports présentés (moral, activité et financier) ont été voté à l'unanimité des membres présents.

L'assemblée a désigné les nouveaux membres de son Conseil d'administration pour une durée d'une année à 28 votes POUR et 1 abstention (manque de parité) : François KONIECZNY, Lucile GACHET, Laurence DUGUET, Victoria GAVILLET, Christel FRATTO, Iris BUMB, Olivia KUNITANI, Elodie PIE-MONTE, Lucille NORRY.

Le budget prévisionnel 2021 a été voté à l'unanimité des membres présents.

Avis, interventions, questions

Au sujet des bols déjà réalisés, ils ont été estampillé « 2020 », seront-ils utilisés en 2021 alors ?

Réponse CA 2020 : Oui, nous avons fait le choix de les valoriser comme étant des « collectors ». Nous partons du fait que les festivaliers comprendront que nous avons tenu à organiser le festival 2020 jusqu'au dernier moment, et qu'il a fallu arrêter la production de bols. Ce qu'il y a encore a décidé, c'est de savoir si les 1300 bols qu'il reste à produire seront estampillés 2020 OU 2021, et s'ils changeront d'aspect. Nous pouvons d'ailleurs demander l'avis de l'assemblée.

Résultats du vote : 2020 : 9 personnes / 2021 : 11 personnes

Chaque année il n'y a pas assez de bols à la vente. Cette année les festivaliers risque d'en prendre un de chaque si nous décidons d'estampillés 2021 les prochains bols. Ne devrions-nous pas prévoir un plus grand nombre de bols dans ce cas ?

Réponse : Nous avons déjà augmenté considérablement le nombre de bols pour cette année.

Proposition d'une adhérente : partir sur 1500 bols 2020 et au moins 2000 en 2021 ?

Sur tout ce qui a été préparé en 2020, j'ai l'impression que tout est « reportable » pour 2021 ? En termes d'idées, de projets, des éléments sont-ils remis en cause ?

A priori nous repartons sur tout ce qui étaient prévu sauf sur la programmation : certaines compagnies peuvent ne plus exister cette année. A part les bols, il y a quand même du travail à faire (régie par exemple).

Il faut garder en tête que les festivals qui vont avoir lieu aujourd'hui n'auront pas le même format. Certains gros évènements en été sont déjà en train d'être annulés. Attention à bien anticiper.

La place de la mairie pourra t-elle être réintégrée dans le Festival en 2021 ?

Réponse de la Mairie : Fin mai début juin, la grue sera démontée, donc oui.

Roland PLANTIN a précisé qu'un nouveau mode de calcul pour les subventions des associations a été mis en place à la Mairie, qu'il était judicieux de joindre les comptes de résultats des années 2019 et 2020. Le sujet de la fin de la convention triennale a été abordé, une prochaine rencontre devrait avoir lieu pour établir l'avenir de ce partenariat.

Guylène PANTEL a rappelé que le Département de la Lozère soutenait le festival de la Soupe depuis de nombreuses années et que les choses ne seront pas différentes à l'avenir.